



SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE

Quarante-deuxième session du Comité des représentants des gouvernements et administrations (CRGA)
Nouméa (Nouvelle-Calédonie), 12-16 novembre 2012

Rapport du Directeur général — Faits marquants de l'année 2012 et programme de travail pour 2013

POINT 2.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR – RAPPORT DE LA DIVISION GÉOSCIENCES ET TECHNOLOGIES APPLIQUÉES

RÉSUMÉ

1. Le présent document dresse le bilan des travaux menés par la Division géosciences et technologies appliquées en 2012 et énonce les grandes lignes du programme de travail pour 2013.

2. En 2012, la Division a obtenu d'importants résultats dans la mise en œuvre de son programme de travail, articulé autour des trois secteurs techniques de résultats de son plan stratégique 2011-2015. Une série de 47 activités/produits ont été extraits du rapport narratif intégral relatant le programme de travail de la Division afin d'illustrer toute l'étendue et l'ampleur des activités menées au service des pays membres de la CPS. La liste ci-dessous regroupe un échantillon d'activités majeures et doit alimenter les débats de la Conférence de la Division SOPAC :

- Polynésie française : Archipel des Tuamotu – Réduire le risque de marée et d'onde de tempête
- Fidji : Approche intégrée de la gestion des ressources en eau et des crues dans le bassin de la Nadi
- États fédérés de Micronésie : Construction de centres d'intervention d'urgence et formation à la gestion des risques de catastrophe
- Îles Salomon : Formation à la gestion des risques de catastrophe intégrée dans les établissements d'enseignement
- Tonga : Lifuka – Approche intégrée pluridisciplinaire de l'adaptation et des menaces côtières dans l'archipel des Ha'apai
- Îles Cook, Niue, Kiribati, Tokelau, Tuvalu, Nauru et Îles Marshall : Signature d'accords de délimitation maritime
- Tuvalu, Îles Marshall, Nauru, Tonga et Vanuatu : Promotion de l'assainissement écologique (toilettes EcoSan « en mouvement »)
- Nauru : Politique nationale et cadres de planification pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène
- Tous États ACP du Pacifique : Cadre législatif et réglementaire pour les ressources minérales marines profondes
- Régional : 15 étudiants décrochent un diplôme d'études supérieures en gestion intégrée des ressources en eau
- Régional : 15 pays améliorent leur capacité de prise de décision avisée en matière de gestion de la vulnérabilité et des risques
- Régional : Développement et partage des connaissances entre 12 pays grâce au Projet de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le Pacifique du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

3. Il reste difficile de quantifier les retombées de ce travail à court terme. De toute évidence, cette évaluation d'impact ne peut se faire sans la contribution des clients et demandeurs, à savoir les pays membres.

RECOMMANDATIONS

4. Le CRGA est invité à :
- i prendre note des résultats obtenus par la Division géosciences et technologies appliquées (SOPAC) au cours de l'année écoulée, en dépit de son déficit persistant de fonds ordinaires ;
 - ii encourager la réalisation de travaux supplémentaires en vue d'accroître la part des ressources réservées spécifiquement pour financer les services essentiels de la Division et assurer à cette dernière une équipe technique suffisante pour les deux à trois prochaines années ;
 - iii entériner les conclusions de la deuxième Conférence de la Division SOPAC, reproduites dans le Rapport de synthèse du Président (éléments clés à inclure dès qu'ils seront disponibles) ;
 - iv approuver le programme de travail et le budget 2013, qui s'élève à 10 808 306 UCOM, auxquels s'ajoutent 3 391 394 UCOM alloués aux projets nationaux et 868 700 UCOM d'économies (15 068 400 UCOM), ainsi que la ligne de conduite proposée pour affronter les enjeux nouveaux.
-

LA DIVISION

5. Aux termes de son *plan stratégique 2011–2015*, la Division SOPAC s'est fixé pour objectif d'utiliser les géosciences et les technologies appliquées pour offrir de nouvelles perspectives d'amélioration des moyens de subsistance des populations océaniques. Pour atteindre cet objectif, la Division articule son travail et ses réalisations autour de trois secteurs techniques de résultats (voir plan stratégique de la Division pour plus d'informations).

Premier secteur clé de résultats : suivi et évaluation des ressources, des systèmes et des phénomènes naturels.

Deuxième secteur clé de résultats : mise en valeur, gestion et meilleure gouvernance des ressources naturelles.

Troisième secteur clé de résultats : gestion de la vulnérabilité et des risques.

6. Un quatrième secteur de résultats vient compléter le tableau : il porte sur les dispositifs de gestion institutionnels mis en place pour garantir une offre de services techniques optimale dans les trois premiers secteurs. Les activités et produits relevant de ce quatrième secteur sont progressivement transférés à la structure institutionnelle plus large de la CPS.

7. Conformément au plan stratégique 2011–2015, la mission technique de la Division est assurée par trois départements : le Département îles et océan, le Département eau/assainissement et le Département réduction des risques de catastrophe (RRC). Cinq équipes techniques viennent appuyer leurs travaux : économie des ressources naturelles, systèmes d'information géographique (SIG) et télédétection, équipements et services techniques, gestion des données, publications et bibliothèque.

8. Le Rapport de synthèse du Président de la Conférence annuelle de la Division SOPAC (tenue à Nouméa la semaine précédant la 42e session du CRGA) sera annexé au présent document, dès qu'il sera disponible.

9. Les rapports narratifs complets de chacun des trois départements techniques et des équipes de soutien technique de la Division seront présentés à la Conférence de la Division. Des rapports de synthèse, disponibles en anglais et en français, seront présentés pour examen. Parmi les autres documents soumis aux délégués à la Conférence de la Division SOPAC figurent i) un rapport sur la mise en œuvre du programme de travail au regard des secteurs de résultats énoncés dans le plan stratégique ; ii) un rapport sur douze activités majeures entreprises cette année ; iii) un rapport sur les enjeux nouveaux et les perspectives pour la Division ; et iv) le projet de programme de travail et de budget 2013.

10. Le **Réseau sciences, techniques et ressources (STAR)** reste actif. Le Rapport de synthèse du Président de la dernière Conférence de la Division SOPAC fait état du souhait des membres du Réseau STAR de maintenir avec la nouvelle Division SOPAC les relations fructueuses qu'ils entretenaient jusqu'alors avec la Commission SOPAC. Ils estiment que le Réseau STAR doit évoluer pour s'adapter à cette nouvelle donne, et désirent élargir ce partenariat à d'autres divisions de la CPS, le cas échéant. Le Président du Réseau STAR, John Collen, de l'Université de l'État du Victoria, a indiqué à nouveau que le Réseau STAR met librement à la disposition de la région l'expertise de ses membres.

11. Le **groupe de suivi et d'évaluation des programmes**, à l'œuvre depuis déjà dix ans, donne à la Conférence annuelle de la Division SOPAC et au CRGA les assurances que : i) le programme de travail approuvé pour la Division SOPAC est mis en œuvre de façon efficiente ; ii) les activités non programmées sont conformes à la visée première du programme de travail et ne nuisent pas à la mise en œuvre du programme approuvé ; et iii) les activités proposées s'inscrivent dans le droit fil du plan stratégique 2011-2015 de la Division et des politiques régionales. Pour s'acquitter de sa mission, le groupe de suivi-évaluation est tenu d'assurer un contrôle indépendant des résultats obtenus au cours de l'année écoulée par rapport au programme de travail approuvé ; d'examiner le projet de programme de travail sous l'angle de la pertinence, de la cohérence, du choix des priorités et de l'équilibre de la répartition du travail entre les secteurs techniques et les pays membres ; de formuler des recommandations constructives pour améliorer la visée première et les modalités de mise en œuvre du programme de travail ; et d'informer le CRGA et la Conférence annuelle de la Division SOPAC des résultats de son évaluation.

Finances : Budget 2012

12. Le budget de la Division, tel qu'approuvé pour l'année 2012, s'élevait à 8 898 293 UCOM, auxquels s'ajoutent 4 995 795 UCOM consacrés aux projets nationaux (soit un total de 13 894 088 UCOM). Le budget rectificatif s'élève à 14 292 800 UCOM (voir tableau 1).

13. La ventilation du budget entre fonds projet et fonds programme/statutaires révèle la place toujours aussi prépondérante des fonds projet, qui représentent 90 % du budget. Alors qu'une partie substantielle du budget doit nous permettre de financer les coûts salariaux, une ombre permanente plane sur le programme de travail, et plus particulièrement la pérennité de l'offre de services.

14. Il est particulièrement intéressant de noter que les pays sollicitent désormais la Division pour mettre en œuvre des projets financés sur les ressources qui leur sont allouées directement à l'échelon national, notamment au titre du neuvième Fonds européen de développement (voir tableau 1).

- Le Projet enveloppe B est destiné à huit pays : États fédérés de Micronésie, Îles Marshall, Nauru, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tonga et Tuvalu.
- Le Projet enveloppe C est destiné aux quatre Pays et Territoires d'Outre-mer : Polynésie française, Nouvelle-Calédonie, Pitcairn et Wallis et Futuna.
- Projet enveloppe B spécifique à Kiribati mis en œuvre par la Division.

15. Si cette tendance se confirme, de nouvelles possibilités s'offrent à la Division pour financer son programme de travail.

16. Il convient de souligner que les cadres et spécialistes techniques consacrent une part incommensurable de leur temps de travail à rédiger des demandes de financement, au détriment du travail concret pour lequel ils ont été recrutés. Ainsi, le Département îles et océan signale dans son rapport que sur 23 activités majeures entreprises, sept font l'objet d'une proposition de projet, dont le financement et les modalités possibles de mise en œuvre sont actuellement à l'étude. L'élaboration de projets comme pré-requis pour obtenir des financements alourdit considérablement la charge de travail des agents, qui engagent une somme de temps et de travail considérable pour concevoir et rédiger des demandes de financement, qui n'aboutiront peut-être jamais.

Tableau 1 : Budget rectificatif 2012 (en UCOM)

ENTITÉ	Fonds ordinaires (RB)	% du budget total	Fonds programme (RXB)	% du budget total	Fonds projet (XB)	% du budget total	Budget total	% du budget total
Îles et océan	0	0,0 %	100 000	1,2 %	2 820 847	34,0 %	2 920 847	35 %
Eau/assainissement	0	0,0 %	370 000	4,5 %	1 143 700	13,8 %	1 513 700	18 %
RRC	0	0,0 %	400 000	5 %	1 940 995	23,4 %	2 340 995	28 %
Équipes de soutien technique	0	0,0 %	590 000	7 %	564 800	7 %	1 154 800	14 %
Direction	373 100	4,5 %	0	0 %	0	0,0 %	373 100	4 %
BUDGET TOTAL SOPAC	373 100	4 %	1 460 000	18 %	6 470 342	78 %	8 303 442	100 %
* Projet Enveloppe B, 9 ^e FED, UE	0	0,0 %	0	0,0 %	3 376 365	27,1 %	3 376 365	24 %
** Projet Enveloppe C, 9 ^e FED, UE	0	0,0 %	0	0,0 %	1 021 840	8,2 %	1 021 840	7 %
Projet enveloppe B Kiribati 9 ^e FED, Fonds d'affectation spéciale UE/programme indicatif national	0	0,0 %	0	0,0 %	890 953	7,2 %	890 953	6 %
Économies diverses	0	0,0 %	0	0,0 %	700 200	5,6	700 200	5 %
TOTAL GÉNÉRAL	373 100		1 460 000		12 459 700		14 292 800	

Effectif

17. L'effectif global de la Division est resté stable : neuf agents ont démissionné et six nouveaux agents ont été recrutés pendant les douze mois précédant le 30 septembre 2012.

ENTITÉ	POSTES À RECRUTEMENT INTERNATIONAL		POSTES À RECRUTEMENT LOCAL	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
DÉPARTEMENT RRC	5	6	2	8
DÉPARTEMENT EAU/ASSAINISSEMENT	6	1	3	4
DÉPARTEMENT ÎLES ET OCÉAN	8	2	6	3
SOUTIEN TECHNIQUE ET DIRECTION	2	1	2	4
SERVICES GÉNÉRAUX (n'apparaît pas dans le budget de la Division)	4	2	14	11
TOTAL	26	12	27	30
	38		57	
	95			
	Équilibre hommes/femmes : 53 hommes (55 %) et 42 femmes (45 %)			

TEMPS FORTS DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2012 AU REGARD DU PLAN STRATEGIQUE 2011-2015

18. En plus des activités prévues dans le programme de travail et le budget approuvés pour l'année 2012, la Division accepte, lorsque c'est possible sur le plan pratique et technique, des demandes ponctuelles non programmées formulées par les pays membres de la CPS.

19. Par exemple, en 2012, le Département îles et océan a reçu 15 demandes de neuf pays membres (voir rapport narratif intégral du Département îles et océan présenté à la Conférence de la Division SOPAC). Treize demandes de dimension régionale ont également été examinées.

20. La région Pacifique a accueilli un événement majeur et rare en 2012 : la 34e session du Congrès géologique international, qui s'est tenu à Brisbane du 6 au 10 août dernier. Avec le concours financier de Geoscience Australia, la Division a appuyé la participation de treize représentants océaniques. La Division a tenu un stand pour faire la promotion des géosciences en Océanie, et, aux côtés du Congrès géologique international, de Geoscience Australia et d'autres organisations, a formé 40 représentants de 13 pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et pays océaniques à l'utilisation d'une série d'outils libres de modélisation des aléas et des risques, afin qu'ils puissent établir leurs cartes des aléas et leurs scénarios de catastrophe pour un large éventail d'aléas naturels.

21. Le Département îles et océan continue de proposer des services en géosciences appliquées à l'océan, aux îles et à la zone côtière afin d'aider les pays à mettre en valeur leurs ressources naturelles, à gérer leur utilisation, et à accroître leur résilience face aux aléas, et facilite la mise au point de mesures d'adaptation à partir de données. Le Département dispense ces services techniques essentiels de manière stratégique pour répondre à des demandes d'assistance précises des membres et les aider ainsi à mettre en valeur, à gérer et à suivre leurs ressources naturelles et leurs systèmes et processus écologiques insulaires uniques.

22. Le Département est la seule entité de la région à proposer les services suivants :

- caractérisation des ressources océaniques et côtières, recherche de solutions pour l'exploitation des ressources, en particulier des ressources minérales, suivi et mise en valeur.
- offre d'une assistance et de conseils scientifiques dans le domaine de la politique et de la gouvernance de l'océan et du littoral.
- communications stratégiques et plaidoyer en faveur d'une politique sur les ressources océaniques et côtières.
- alliances stratégiques avec des partenaires régionaux et internationaux en vue d'apporter une assistance technique, de recherche et de développement, utile aux pays membres.
- renforcement des capacités dans le cadre de projets précis ou de la mise en œuvre pragmatique et conjointe d'activités.
- évaluations scientifiques de la vulnérabilité, en particulier dans les zones littorales et côtières, et solutions d'adaptation fondées sur des éléments scientifiques.

- maintien de la politique d'investissement dans les instruments, outils et services d'assistance, la Division étant la seule plateforme régionale technologique dans le domaine des géosciences.

23. Le **Département eau/assainissement** continue de prêter son concours technique aux États et Territoires insulaires océaniques sous la forme d'activités de renforcement des capacités, de sensibilisation et de promotion dans les domaines de la gestion des ressources en eau et de la fourniture de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

24. Ses interlocuteurs nationaux sont très variés : services hydrologiques nationaux, gestionnaires des ressources hydriques, services publics de l'eau et de traitement des eaux usées, organismes de réglementation compétents, divers ministères chargés de la gouvernance de l'eau, et partenaires de la société civile. La croissance récente du Département s'explique essentiellement par un certain nombre d'instruments politiques stratégiques régionaux mis au point au cours des dernières années dans le cadre d'une série de concertations coordonnées et complètes avec les parties prenantes intéressées dans le Pacifique.

25. Trois documents stratégiques clés sous-tendent le programme de travail du Département pour la période 2011–2015 :

- la Politique océanique de traitement des eaux usées et son Cadre d'action océanique pour le traitement des eaux usées, tous deux achevés en 2001 à Majuro (Îles Marshall), et élaborés dans le cadre du Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
- le Plan d'action régional océanique sur la gestion durable de l'eau (PAR océanique), plus global, parachevé en 2002 à Sigatoka (Fidji) en préparation de la Session consacrée à l'eau dans les petits États insulaires du troisième Forum mondial de l'eau, tenu en 2003 à Kyoto. Les chefs d'État et de gouvernement du Pacifique ont approuvé ce cadre stratégique en 2004 et ont recommandé en 2006 que les problèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène que rencontre la région soient directement traités dans le cadre du Plan pour le Pacifique, au travers du Plan d'action régional océanique sur la gestion durable de l'eau.
- le Cadre d'action pour la qualité de l'eau de boisson et la santé élaboré pour compléter le PAR océanique. Ce cadre a été élaboré par les responsables de la santé et de l'approvisionnement en eau à l'occasion d'un atelier animé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur les normes de qualité et la surveillance de la qualité de l'eau de boisson dans les pays insulaires du Pacifique. Les Ministres de la santé des pays océaniques ont recommandé sa mise en œuvre lors de leur Réunion de 2005 à Apia.

26. Il convient de souligner que ces instruments stratégiques régionaux, certes très utiles pour orienter et guider les activités de soutien menées à l'échelon régional dans ce secteur, sont en cours de réexamen dans le cadre de la planification stratégique du Département.

27. Dans l'ensemble, la région du Pacifique n'est pas sur la bonne voie pour atteindre les cibles fixées pour l'eau et l'assainissement dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Par ailleurs, compte tenu de la décision de juillet 2010 de l'Assemblée générale des Nations Unies de déclarer que l'accès à une eau potable, salubre et propre et à l'assainissement est un droit fondamental de la personne, il est désormais encore plus important et opportun de revoir ces cadres d'action en considérant les priorités stratégiques actuelles et futures lors d'une nouvelle série de concertations coordonnées et exhaustives avec les pays membres et les organisations partenaires.

28. À cet égard, il est constaté avec inquiétude que la région océanique est à la traîne par rapport au reste du monde en termes d'accès à des sources d'eau de boisson et à des systèmes d'assainissement améliorés, comme le signalait le rapport de l'OMS et de la SOPAC sur l'assainissement, l'hygiène et l'eau de boisson dans les pays insulaires du Pacifique. En Océanie, y compris dans les pays insulaires du Pacifique, 50 % seulement des personnes ont accès à des sources améliorées d'eau de boisson, contre 87 % pour la moyenne mondiale. De même, en Océanie, seules 53 % des personnes ont accès à un système d'assainissement amélioré, contre 61 % pour la moyenne mondiale, d'après les chiffres publiés dans le rapport 2010 du Programme commun OMS/Organisation des Nations Unies pour l'enfance de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

29. Le **Département réduction des risques de catastrophe (RRC)** conserve pour rôle d'apporter aux pays membres son concours et ses conseils techniques et stratégiques en vue du renforcement des pratiques en matière de gestion des risques de catastrophe (GRC). Pour ce faire, il collabore avec d'autres départements techniques et un large éventail de partenaires du développement et de bailleurs régionaux et internationaux.

30. Le travail du Département est guidé par un instrument stratégique cadre, à savoir le Cadre d'action océanien pour la réduction des risques de catastrophe et la gestion des catastrophes 2005-2015, qui appuie et promeut les actions visant à renforcer la sécurité et la résilience des populations face aux catastrophes. Le Cadre régional de gestion des risques de catastrophe a été approuvé par les chefs d'État et de gouvernement du Pacifique en 2005. Il renvoie au Cadre d'action de Hyogo 2005-2015, adopté par la communauté internationale suite à la deuxième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, qui s'est tenue en janvier 2005.

31. L'action du Département est aussi orientée par un autre instrument stratégique régional : le Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques 2006-2015. Ces deux cadres régionaux sont actuellement à l'étude, l'objectif étant de les fusionner en un instrument unique à l'horizon 2015.

32. Pour illustrer les **temps forts du programme de travail 2012 de la Division**, 47 produits/activités (annexe 1) sont présentés au regard des secteurs clés de résultats du plan stratégique. Un rapport détaillé sur les douze produits/activités répertoriés ci-dessous, représentatifs du programme de travail et présentés par pays, sera soumis à la Conférence de la Division SOPAC.

- Polynésie française : Archipel des Tuamotu – Réduire le risque de marée et d'onde de tempête
- Fidji : Approche intégrée de la gestion des ressources en eau et des crues dans le bassin de la Nadi
- États fédérés de Micronésie : Construction de centres d'intervention d'urgence et formation à la gestion des risques de catastrophe
- Îles Salomon : Formation à la gestion des risques de catastrophe intégrée dans les établissements d'enseignement
- Tonga : Lifuka – Approche intégrée pluridisciplinaire de l'adaptation et des menaces côtières dans l'archipel des Ha'apai
- Îles Cook, Niue, Kiribati, Tokelau, Tuvalu, Nauru et Îles Marshall : Signature d'accords de délimitation maritime
- Tuvalu, Îles Marshall, Nauru, Tonga et Vanuatu : Promotion de l'assainissement écologique (toilettes EcoSan « en mouvement »)
- Nauru : Politique nationale et cadres de planification pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène
- Tous États ACP du Pacifique : Cadre législatif et réglementaire pour les ressources minérales marines profondes
- Régional : 15 étudiants décrochent un diplôme d'études supérieures en gestion intégrée des ressources en eau
- Régional : 15 pays améliorent leur capacité de prise de décision avisée en matière de gestion de la vulnérabilité et des risques
- Régional : Développement et partage des connaissances entre 12 pays grâce au Projet de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le Pacifique du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

33. Cinq **équipes de soutien technique** appuient l'ensemble du travail des trois départements techniques de la Division.

34. **L'économie des ressources naturelles** est un domaine de travail dans lequel la Division s'est engagée assez récemment pour répondre à une demande formulée par les pays membres, à savoir recevoir des informations pour améliorer la planification stratégique et convaincre les bailleurs de l'utilité de soutenir de nouveaux projets. Le travail mené doit contribuer à l'élaboration de politiques sur les ressources naturelles, à l'analyse économique des actions (analyses coût-avantages) et à l'évaluation de l'utilisation des ressources. Les produits de l'équipe économie des ressources naturelles servent à appuyer les actions de promotion et de sensibilisation et l'élaboration de politiques concrètes. Ce travail s'inscrit en complément de la mise en œuvre du programme de travail technique et est présenté comme tel dans les rapports. Le changement

climatique demeure un élément phare du travail de l'équipe. Le volet changement climatique concerne notamment les travaux sur la gestion du littoral menés en **Polynésie française** et aux **Tonga** (voir rapport du Département îles et océan présenté à la Conférence de la Division SOPAC), et les activités prévues à **Kiribati** et aux **Îles Salomon** pour l'adaptation au changement climatique et le maintien de la sécurité alimentaire.

35. Les **systèmes d'information géographique (SIG) et la télédétection** sont des outils utilisés pour l'évaluation et le suivi de l'état des ressources et de leur utilisation. Les perspectives sont aujourd'hui plus prometteuses, compte tenu de l'amélioration des technologies et de l'accès aux données qui se traduisent par de nouvelles possibilités d'analyse et de réponse aux questions posées par l'utilisation des ressources. Les services de SIG/télédétection s'appuient sur des techniques modernes, telles que l'imagerie satellitaire et les systèmes mondiaux de localisation, qui sont à la base de la cartographie et de la modélisation des systèmes de ressources naturelles. Le travail de l'équipe comprend non seulement un volet d'assistance technique, mais aussi un volet formation technique et renforcement des capacités des parties prenantes océaniques afin de permettre aux États et Territoires insulaires océaniques de développer et d'entretenir des applications et services de données nationaux. Au total, 15 données-images ont été commandées pendant la période de référence pour les pays suivants : **Îles Cook, Fidji, Polynésie française, Pitcairn, Îles Salomon, Tokelau, Tonga et Vanuatu**. Le prétraitement des données-images est achevé pour les **Îles Cook, les Fidji, la Polynésie française, les Îles Salomon** et les **Tonga**. La cartographie de la couverture végétale et de l'occupation des sols est achevée et/ou en cours aux **Îles Cook, aux Fidji, à Kiribati, aux Îles Salomon, aux Tonga, à Tuvalu et à Vanuatu**.

36. L'**équipe équipements et services techniques** apporte un soutien essentiel, tant sur le terrain qu'au laboratoire, aux études géoscientifiques marines et océanographiques, ainsi qu'aux levés et études géologiques, géophysiques et hydrologiques à terre. Ce travail technique sert essentiellement les activités du Département îles et océan.

37. L'**équipe gestion des données** propose des services variés et intégrés dans tous les domaines du programme de travail de sorte que les principaux systèmes de gestion des données soient opérationnels et que les départements techniques bénéficient du soutien nécessaire pour conduire leurs activités. La demande de services techniques de gestion des données ne cesse d'augmenter, d'autant qu'on a besoin de bases de données de plus en plus larges pour suivre l'utilisation des ressources naturelles et faire face aux difficultés associées. L'équipe gestion des données assurera aussi la poursuite du transfert nécessaire et efficace de l'information et des connaissances dans toute la région. En conséquence, la gestion des données suppose l'élaboration de systèmes et de logiciels sous-tendant le partage d'informations et l'établissement de liens entre les États et Territoires insulaires océaniques et d'autres parties prenantes clés, ainsi que l'offre de conseils techniques aux départements. La numérisation de cartes terrestres et marines grand format est achevée pour les pays suivants : **États fédérés de Micronésie, Guam, Kiribati, Îles Marshall, Niue, Nauru, Palau et Papouasie-Nouvelle-Guinée**.

38. Les **publications et la bibliothèque** publient et mettent à disposition des usagers les rapports et publications institutionnels, techniques et promotionnels de la Division. Ce service administre également un fonds documentaire géoscientifique, contenant des rapports, cartes, coupes sismiques, routes des navires de recherche, données de forage et autres registres de données tirées d'études géoscientifiques. À ce titre, c'est à la bibliothèque que sont le plus souvent adressées les demandes d'information sur les produits et services de la Division.

39. Le **projet de catalogage de données de la SOPAC** est un projet unique, mis en œuvre aux côtés de l'équipe gestion des données de la Division. Il consiste notamment à numériser un fonds documentaire essentiel, qui se présentait jusqu'alors principalement en format papier. Le projet doit s'achever en juin 2013. L'équipe du projet se compose de six étudiants, issus principalement du programme SIG et télédétection de l'Université du Pacifique Sud. Le Chargé de projet supervise le travail des étudiants et un graphiste se charge de numériser les cartes grand format. La principale difficulté du projet réside dans le caractère monotone du travail à réaliser, sans parler de l'immense volume de documents à traiter, de sorte qu'il faut motiver l'équipe pour qu'elle garde toute sa concentration et son enthousiasme. La saisie des données électroniques de tous les pays est achevée. L'équipe du projet conçoit à présent l'architecture du fonds documentaire, selon des catégories choisies en fonction des demandes des usagers dans les pays.

40. À la mi-août, la construction d'un espace/centre d'archivage spacieux et climatisé a été achevée. Il accueillera à terme le fonds documentaire fermé de la SOPAC (y compris les données sur le pétrole actuellement entreposées dans un local loué à Canberra). L'équipe aide également l'équipe GeoNetwork (portail de gestion des données du Département îles et océan) à faire fusionner le portail Internet GeoNetwork et les archives documentaires numérisées du Catalogue. À l'avenir, le portail GeoNetwork pourrait devenir le principal point d'accès aux collections fermées du Catalogue.

ORIENTATION FUTURE, PERSPECTIVES ET OBSTACLES

Pérenniser l'offre de services – financements statutaires

41. Le projet de stratégie de financement durable à long terme, qui s'applique à l'ensemble des programmes de la CPS, vise à assurer à l'Organisation un budget ordinaire équivalant à environ 35 % des financements totaux actuels pour les deux à trois prochaines années. C'est un objectif positif pour la Division SOPAC, qui ne peut compter pour l'heure que sur 10 % de fonds garantis, provenant principalement des contributions des membres. Toutefois, la mise en œuvre du programme de travail de la Division restera fortement conditionnée par les approches projet. Depuis un certain temps déjà, la Division alimente une grande partie de son budget annuel grâce aux demandes de financement qu'elle élabore et présente avec succès sur appel à propositions. Comme indiqué plus haut, cette situation accapare les agents techniques de la Division. Bien que la situation reste positive, le risque d'impact négatif sur l'offre de services est bien réel.

- En 2012, le projet régional Ocean Sciences (Nouvelle-Zélande) a permis de financer environ 14 % du budget total du Département îles et océan, ou quelque 17 % de ses fonds projet pour 2012. Sans ces financements, le Département îles et océan n'aurait pas pu poursuivre ses activités normales en 2012. Ce niveau de financement doit être maintenu ou, pour autant que cela soit possible, revu à la hausse en 2013.
- De même, le Programme GIRE Pacifique, principal projet mis en œuvre en 2012, finance 62 % des dépenses de personnel du Département eau/assainissement, contre 38 % seulement financés sur les fonds programme du Département.
- Quant au Département RRC, il peine toujours à conserver en son sein un noyau de compétences spécialisées, pourtant nécessaires pour répondre aux besoins stratégiques des pays membres dans le domaine de la GRC. Sur les 23 postes qui composent l'effectif 2012 du Département, dix postes sont financés au titre de projets qui s'achèvent en 2013.

Possible transfert interne du Département eau/assainissement

42. Le Rapport d'évaluation externe indépendante de la CPS recommande à cette dernière d'« engager une étude sur le positionnement optimal de son Département eau et assainissement, en tenant compte des points de vue exprimés par les pays membres, et [de] faire le point sur cette question lors de la quarante-deuxième session du CRGA [Comité des représentants des gouvernements et administrations]. » Plusieurs activités en cours contribueront à l'étude préconisée, notamment la révision du Plan d'action régional océanique pour la gestion durable de l'eau et l'évaluation du plan stratégique 2011-2015 de la Division. Par ailleurs, le Département eau/assainissement a élaboré un projet de cahier des charges pour cette étude, qui sera présentée à nos partenaires internes, à nos interlocuteurs techniques et aux autres parties prenantes nationales concernées.

Programme de travail technique : initiatives

43. La section suivante présente un aperçu des enjeux nouveaux à intégrer au programme de travail de la Division, illustrés par des exemples techniques précis.

44. **Amélioration de la capacité de modélisation hydrodynamique** – Dans les États et Territoires insulaires océaniques, le changement climatique rime souvent avec vulnérabilité du littoral. Les mécanismes traditionnels de réponse sont inadaptés aux problèmes de vulnérabilité côtière dans les milieux côtiers urbains et périurbains, et, dans de nombreux pays océaniques, le « développement » d'établissements humains est synonyme d'aggravation de l'exposition aux aléas côtiers. Il est essentiel de disposer d'informations de référence solides sur l'environnement physique et bâti et de les associer à des données descriptives sur les processus dynamiques, tels que les conditions et extrêmes climatiques et océaniques, si l'on veut gérer les risques et les aléas dans la bande côtière. Une analyse de ces références empiriques doit précéder la mise en

place d'activités de renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles ou, par exemple, de construction d'une infrastructure côtière qui soit à l'épreuve du changement climatique. Par ailleurs, les techniques de modélisation par ordinateur, simulant le vent, l'écoulement de l'eau, les vagues, le transport des sédiments, l'élévation du niveau de la mer et les inondations, permettent de représenter les interactions entre ces phénomènes, et les produits de la modélisation sont autant de données empiriques qui viennent étayer la gestion améliorée des aléas et l'exploitation des ressources côtières. Le Département îles et océan souhaite transférer sa capacité de modélisation hydrodynamique sur des plateformes libres, qui ouvriront la voie à une gestion gratuite et plus universelle des données et des produits de la modélisation.

45. **Levés hydrographiques** – Aider les pays membres à s'acquitter de leurs obligations en matière de sécurité en mer, de protection du milieu marin et de mise en valeur durable de l'océan et des zones côtières, conformément à la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS) et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS). Les levés hydrographiques et la cartographie marine sous-tendent de nombreuses dimensions du développement économique. D'après une évaluation de l'Organisation hydrographique internationale (OHI), la mise en place d'un programme hydrographique national permet un retour sur investissement de l'ordre de 1:10. De même, une étude socioéconomique réalisée aux États-Unis nous donne un ratio de 1:35. Alors que les besoins sont urgents et les avantages potentiels nombreux, la plupart des États et Territoires insulaires océaniques ne disposent pas des capacités nationales nécessaires pour programmer et conduire ces activités. En réalité, les levés hydrographiques sont onéreux, nécessitent des compétences techniques spécialisées et sont par conséquent hors de portée pour la majorité des États insulaires océaniques. Par ailleurs, les services de cartographie hydrographique actifs dans la région (États-Unis, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle-Zélande) ne prévoient pas d'augmenter sensiblement les ressources affectées aux opérations de levé dans la région. Cela dit, la Division exploite et entretient actuellement des équipements de levé marin d'une valeur d'environ un million de dollars australiens, et programme plusieurs opérations de levé chaque année pour les besoins d'applications environnementales ou géoscientifiques dans les pays membres. L'élan en faveur de l'amélioration des capacités hydrographiques de la région découle essentiellement du protocole d'entente signé en 2011 par l'OHI et la CPS. Sept États membres de la CPS sont membres de l'OHI (France, Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande, États-Unis d'Amérique, Australie et Tonga), et de la Commission hydrographique du Pacifique Sud-Ouest.

46. **L'accès à l'eau potable et à l'assainissement, un droit fondamental de la personne** – En juillet de cette année, les agents du Département eau/assainissement ont rencontré la Rapporteuse spéciale des Nations Unies pour le droit à l'eau et à l'assainissement pour l'informer de la situation du secteur de l'eau/assainissement dans la région océanique, ainsi que de la situation particulière de Kiribati et de Tuvalu, avant qu'elle ne se rende dans ces pays. Le Département espère que ce dialogue viendra appuyer l'élaboration d'un programme de travail pour la région, dont il sera un partenaire clé de mise en œuvre.

47. **Nouvelle Stratégie régionale océanique pour l'eau et l'assainissement** – « Élaborer un Cadre pour l'eau, l'assainissement et le climat » : Les Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement, tenues à Nouméa, du 17 au 21 septembre 2012, étaient centrées sur les efforts engagés à l'échelon régional pour réviser le PAR océanique. Ces consultations ont permis de faire approuver l'idée d'une procédure commune et d'un cadre pour la gestion de l'eau/assainissement dans la région. Cette initiative constitue un pas important vers le positionnement ou le repositionnement stratégique du secteur régional de l'eau/assainissement. L'un des axes de travail pour la période 2013 consistera à rechercher et à obtenir les financements nécessaires pour la révision du PAR océanique, l'objectif étant de présenter le produit final au Sommet 2014 des chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum. Les conclusions des Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement contribueront également à préciser la place que tiendra le secteur de l'eau dans la future stratégie conjointe pour la GRC et l'adaptation au changement climatique, qui doit entrer en application à partir de 2015.

48. **Analyse comparative des services de l'eau** – À la demande des pays membres, le Département eau/assainissement a apporté son soutien aux services de distribution d'eau et de traitement des eaux usées des pays océaniques en participant à l'analyse comparative précitée et en collaborant avec l'Association océanique pour la gestion de l'eau et des déchets pour proposer des améliorations. L'étape suivante a déjà commencé. Elle comprend une phase de démarrage, au cours de laquelle les résultats de l'analyse comparative seront examinés pour appuyer l'élaboration d'un nouveau programme de travail, d'un

questionnaire et d'une base de données incluant les enseignements déjà tirés. La deuxième phase prévoit la collecte de données et un contrôle de la qualité, tandis que la phase finale comprend l'analyse et la présentation des données.

49. **Stratégie régionale intégrée de gestion des risques de catastrophe ainsi que d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets** – La mise en œuvre de la Feuille de route (entérinée par la Conférence de la Division SOPAC en 2011 et la 41e session du CRGA) se poursuivra en 2013 afin de doter la région d'une stratégie intégrée pour la GRC et l'adaptation au changement climatique d'ici à 2015.

50. **Réunion conjointe 2013 de la Plateforme océanique pour la GRC et de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique** – Suite aux consultations menées en 2011 et en 2012, la CPS et le PROE sont convenus d'organiser en 2013 une réunion conjointe de la Plateforme océanique pour la GRC et de la Table ronde sur le changement climatique dans le Pacifique. Le principal objectif de cette réunion commune est de permettre aux différentes parties prenantes de contribuer à l'élaboration de la stratégie régionale intégrée pour la GRC et l'adaptation au changement climatique, prévue pour 2015. Cette réunion conjointe fera également office de plateforme à laquelle pourront se greffer diverses réunions régionales portant sur les risques de catastrophe et les risques climatiques, notamment le Conseil météorologique océanique et les Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement.

51. **Référentiel de compétences en GRC** – Avec le concours du groupe de travail formation et renforcement des capacités du Réseau océanique de partenaires pour la GRC, des travaux seront engagés dans un ou deux pays insulaires océaniques en vue de la mise au point d'un référentiel de compétences en GRC. Par définition, le référentiel de compétences fixe le « niveau minimum » de compétences requis à différents niveaux (administration nationale, locale, provinciale, etc.). La mise en place d'un tel outil dans un pays océanique permettra de renforcer sensiblement les actions de renforcement des capacités en GRC.

52. **Alliances stratégiques pour le renforcement de la préparation et de la réponse opérationnelle aux crises/catastrophes** – Après la visite du Centre étatique de commandement des secours de Melbourne (Australie) en février 2012, une collaboration suivie a été engagée par la Division SOPAC, le Conseil australasien des services d'incendie et de secours (AFAC), la Fondation pour l'Asie et le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, afin de forger une alliance stratégique entre les membres de l'Association océanique des services d'incendie, les bureaux nationaux océaniques de gestion des catastrophes et les membres de l'AFAC et de renforcer ainsi la préparation et la réponse opérationnelle aux crises/catastrophes dans les pays insulaires océaniques. La Division SOPAC continuera d'assurer son rôle de chef de file de cette initiative.

53. **Transfert du Programme de formation à la GRC en Océanie de la Fondation pour l'Asie à la Division SOPAC** – Le programme de formation à la GRC en Océanie, soutenu par la Fondation pour l'Asie avec le concours financier du Bureau de l'USAID pour l'assistance en cas de catastrophe à l'étranger (OFDA), arrivera à son terme en juillet 2013. En l'espace d'une grosse décennie, l'équipe du programme de la Fondation pour l'Asie et de l'OFDA a dispensé des formations à la GRC au niveau régional, mais aussi dans un certain nombre de pays insulaires océaniques. La poursuite du programme de formation incombe désormais à la Division SOPAC. Une phase de consultations en interne a démarré avec pour objectif l'élaboration d'une nouvelle stratégie de formation à la GRC pour 2013 et au-delà.

Tableau 2 : Budget proposé pour 2013 (en UCOM)

ENTITÉ	Fonds ordinaires (RB)	% du budget total	Fonds programme (RXB)	% du budget total	Fonds projet (XB)	% du budget total	Budget total	% du budget total
Îles et océan	0	0,0 %	520 000	4,8 %	1 685 889	15,6 %	2 205 889	20 %
Eau/assainissement	0	0,0 %	370 000	3,4 %	1 442 400	13,3 %	1 812 400	17 %
RRC	0	0,0 %	400 000	4 %	5 355 317	49,5 %	5 755 317	53 %
Équipes de soutien technique	0	0,0 %	510 000	5 %	205 300	2 %	715 300	7 %
Direction	319 400	3,0 %	0	0 %	0	0,0 %	319 400	3 %
TOTAL SOPAC BUDGET	373 100	3 %	1 800 000	17 %	8 688 906	80 %	10 808 306	100 %
* Projet Enveloppe B, 9e FED, Union européenne	0	0,0 %	0	0 %	1 447 006	11,1 %	1 447 006	10 %
** Projet Enveloppe C, 9e FED, Union européenne	0	0,0 %	0	0 %	933 277	7,2 %	933 277	6 %
Projet enveloppe B Kiribati 9e FED, Fonds d'affectation spéciale UE/programme indicatif national	0	0,0 %	0	0 %	1 111 111	8,5 %	1 111 111	7 %
Économies diverses	0	0,0 %	0	0 %	868 700	6,7	868 700	6 %
TOTAL GÉNÉRAL	319 400		1 800 000		13 049 000		15 168 400	

RECOMMANDATIONS

54. Le CRGA est invité à :

- i prendre note des résultats obtenus par la Division géosciences et technologies appliquées (SOPAC) au cours de l'année écoulée, en dépit de son déficit persistant de fonds ordinaires ;
- ii encourager la réalisation de travaux supplémentaires en vue d'accroître la part des ressources réservées spécifiquement pour financer les services essentiels de la Division et assurer à cette dernière une équipe technique suffisante pour les deux à trois prochaines années ;
- iii entériner les conclusions de la deuxième Conférence de la Division SOPAC, reproduites dans le Rapport de synthèse du Président (éléments clés à inclure dès qu'ils seront disponibles) ;
- iv approuver le programme de travail et le budget 2013, qui s'élève à 10 808 306 UCOM, auxquels s'ajoutent 3 391 394 UCOM alloués aux projets nationaux et 868 700 UCOM d'économies (15 068 400 UCOM), ainsi que la ligne de conduite proposée pour affronter les enjeux nouveaux.

Annexe 1 : Temps forts du programme de travail 2012, au regard des secteurs clés de résultats du plan stratégique 2011-2015

(Listes par département : Département îles et océan, Département eau/assainissement et Département RRC)

Secteur clé de résultats	OBJECTIF	PRINCIPALES RÉALISATIONS ATTENDUES D'ICI À 2015	EXEMPLES DE PROGRÈS ET FAITS MARQUANTS POUR L'ANNÉE 2012
Secteur 1 : suivi et évaluation des ressources, des systèmes et des phénomènes naturels	Améliorer la collecte d'informations sur les ressources, les systèmes et les phénomènes naturels et leur suivi, et renforcer les capacités d'analyse et d'évaluation de ces informations à l'échelon national et régional pour que des données servent de base aux solutions mises au point, à la prise de décision et aux interventions	<ul style="list-style-type: none"> Données et informations recueillies plus précises et actuelles Capacité renforcée d'évaluation, d'analyse et de suivi des ressources, des systèmes et des phénomènes naturels. Solutions améliorées mises au point à partir de faits Disponibilité de l'information améliorée Réseaux et institutions renforcés 	<p><i>Département îles et océan</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire le risque de marée et d'onde de tempête dans l'archipel des Tuamotu, Polynésie française Évaluation de la vulnérabilité et des mesures d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer, à Lifuka, Tonga Régional : nouveau cycle du projet d'observation à long terme du niveau de la mer et avancement des travaux de modélisation des vagues pour les évolutions rapides de court terme, comme les tsunamis et les ondes de tempête <p><i>Département eau/assainissement</i> Catalogue des cours d'eau : achevé pour les Îles Cook, les États fédérés de Micronésie, les Fidji, Palau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Samoa, les Îles Salomon et Vanuatu</p> <p><i>Département RRC</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à niveau des systèmes du Réseau d'information météorologique et de gestion des crises : Îles Cook, Fidji, Nauru, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Tuvalu et Vanuatu
Secteur 2 : mise en valeur, gestion et meilleure gouvernance des ressources naturelles	Améliorer la mise en valeur, la gestion et la gouvernance des ressources dulcicoles, minérales, insulaires et océaniques afin d'appuyer le développement durable et les moyens d'existence	<ul style="list-style-type: none"> Valorisation et gestion améliorées des ressources dulcicoles, hydrocarbonées, minérales, insulaires et océaniques Capacité améliorée de gestion dans les pays de la mise en valeur des ressources naturelles Mécanismes institutionnels améliorés de gestion des ressources naturelles 	<p><i>Département îles et océan</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Cadre législatif et réglementaire régional pour les ressources minérales marines profondes achevé et soutenu par les chefs d'État et de gouvernement des pays membres du Forum Îles Cook, Niue, Kiribati, Tokelau, Tuvalu, Nauru et Îles Marshall : finalisation et signature de huit traités de délimitation maritime entre États limitrophes <p><i>Département eau/assainissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Programme conjoint de suivi des progrès enregistrés par les pays au regard des cibles eau/assainissement des OMD ; progrès à Tuvalu Soutien au contrôle de la qualité de l'eau fourni aux Îles Marshall et à

			<p>Vanuatu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport régional sur l'utilisation rationnelle de l'eau achevé • Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement achevées • Rapports prospectifs nationaux sur l'eau, l'assainissement et le climat achevés pour les pays suivants : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, Îles Marshall, Nauru, Nouvelle-Calédonie, Niue, Palau, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu • Fidji : Gestion intégrée des risques de crue dans le bassin fluvial de la Nadi – en cours • États fédérés de Micronésie : De la montagne au récif : Protéger la qualité de l'eau de la source à la mer — en cours • Nauru : Renforcement de la sécurité sanitaire de l'eau à Nauru par une meilleure gestion de l'eau et une diminution de la contamination des eaux souterraines — en cours • Niue : Modèle intégré d'aménagement des terres, d'adduction d'eau et de gestion des eaux usées pour la protection des eaux souterraines et des récifs côtiers du village d'Alofi — en cours • Palau : Restauration du bassin versant de Ngerikiil pour une eau de meilleure qualité — en cours • Îles Marshall : Gestion intégrée de l'eau et des sols pour une exploitation durable de la lentille de Laura, à Majuro — en cours • Samoa : Restauration et gestion durable du bassin versant d'Apia — en cours • Îles Salomon : Gestion de l'adduction d'eau dans la ville d'Honiara et réduction de la pollution — en cours • Tonga : Amélioration et gestion durable des ressources en eaux souterraines de Neiafu (Vava'u) — en cours • Tuvalu : Gestion intégrée durable des eaux usées (EcoSan) à Tuvalu — en cours, projets de suivi à Nauru, aux Îles Marshall, à Vanuatu et aux Tonga • Vanuatu : Gestion durable du bassin versant de la Sarakata (Espiritu Santo) — en cours • Tuvalu : Donner aux populations rurales les moyens d'agir avec de simples plans de sécurité sanitaire de l'eau de boisson
Secteur 3 : gestion de la vulnérabilité et des risques	Mettre au point des solutions techniques et scientifiques concrètes pour obtenir des informations	<ul style="list-style-type: none"> • Solutions solides mises au point en matière de gestion des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique. 	<p><i>Département îles et océan</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'un cadre géospatial pour l'adaptation au changement climatique dans la zone côtière de l'île de Mangaia (Îles Cook) – achevé • Modélisation des tsunamis à Nuku'alofa, Tonga

	<p>contribuant à la gestion des risques de catastrophe et à l'adaptation au changement climatique à l'appui du développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du risque de catastrophe et du risque climatique rationalisée via la planification du développement et des processus budgétaires • Capacité améliorée de prise de décision avisée dans les pays en matière de gestion de la vulnérabilité et des risques 	<ul style="list-style-type: none"> • 16 nouveaux sites étudiés : évaluation de la vulnérabilité de la bande côtière/des aménagements, essentiellement en rapport direct avec les effets du changement climatique • Soutien à la filière perle : Îles Cook, Fidji et Tonga <p><i>Département eau/assainissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plans de sécurité sanitaire de l'eau de boisson opérationnels à Niue • Évaluation de la sécheresse et suivi achevés à Tuvalu • Cours de troisième cycle en GIRE organisé ; 20 responsables océaniques de la gestion de l'eau (dix hommes et dix femmes) y ont participé • Coopération Sud-Sud interrégionale avec les Caraïbes et infrarégionale au sein du Pacifique – en cours dans les secteurs de l'eau/assainissement et de la gestion des risques de catastrophe • Amélioration de l'accès à l'eau potable par la fourniture et l'installation d'infrastructures en Nouvelle-Calédonie, à Nauru, aux Îles Marshall, à Pitcairn, aux Tonga et à Tuvalu, dans le cadre des Projets enveloppes B et C du 9^e FED <p><i>Département RRC</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Système océanique d'information sur les risques de catastrophe lancé dans 14 pays océaniques, et mise au point connexe d'un éventail d'outils/bases de données pour l'évaluation des risques de catastrophe • Dispositifs solides de communication de crise et de coordination nationale des interventions en cas de catastrophe fournis en continu aux pays suivants : États fédérés de Micronésie, Palau, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Îles Salomon • Profils d'investissement dans la GRC achevés pour : Vanuatu, Îles Cook, Fidji et Îles Marshall ; projet de profil pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée • Programme de financement et d'assurance des risques de catastrophe dans le Pacifique lancé aux Îles Marshall, au Samoa, aux Îles Salomon, aux Tonga et à Vanuatu • Facilité ACP-UE pour les catastrophes naturelles, 10^e FED : 20 millions d'euros approuvés sur cinq ans pour 15 pays ACP du Pacifique • Tonga : Système d'alerte aux tsunamis (sirène) pour Nuku'alofa • Wallis et Futuna : Modélisation des tsunamis achevée – cartes bathymétriques disponibles pour Uvéa et Futuna-Alofi
--	--	---	--

			<ul style="list-style-type: none"> • Équipements de communication pour la police de la Province de Morobe, Papouasie-Nouvelle-Guinée • Rénovation du Centre national d'intervention d'urgence, Vanuatu • Création d'un conseil consultatif national sur le changement climatique et la GRC à Vanuatu • Formulaire électronique d'évaluation préliminaire des dégâts et formation pour le bureau national de gestion des catastrophes et les bureaux provinciaux aux Fidji • Extension de la formation à la GRC pour les étudiants en soins infirmiers aux Îles Salomon • Régional : Quatrième session de la Plateforme océanienne pour la GRC, combinée aux Consultations régionales sur l'eau et l'assainissement et la Réunion des services d'incendie, avec près de 200 participants • Formation pour le renforcement des connaissances et des compétences en GRC : Îles Cook, États fédérés de Micronésie, Fidji, Nauru, Îles Marshall, Palau, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu ; dispensée en partenariat par la Fondation pour l'Asie, l'OFDA et la Division SOPAC
Secteur 4 : mise en œuvre efficace et efficiente au sein des pays et de la Division	Améliorer les modalités de prestation de services de la Division SOPAC grâce à l'application raisonnable des principes généralement acceptés issus des meilleures pratiques institutionnelles		Questions essentielles couvertes par le Rapport d'évaluation externe indépendante de la CPS. Rapport examiné à la session extraordinaire du CRGA début août et point sur les décisions prises par les membres à la 42 ^e session du CRGA

**Annexe 2 Rapport de synthèse du Président de la deuxième Conférence de la Division SOPAC
(à rajouter)**